ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un llet de terre de valeur dans le Troisième District.

Borné par l'avenue St Roch, Music, Prieur et Johnson.

Theo. A. Beck vs Progressive Realty Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 95,277—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain llet de terre situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No municipal 918, borné par l'avenue St Roch, les rues Music, Prieur et Johnson, ensemble avec tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Formant le coin des rues Homer et Franklin (dans l'ilet borné par les rues Jackson et Verret).

Etant ses portant le No Municipal No 500 rue Homer.

F. D. Charbonnet Jr vs Henry Saliba.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 95,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 12 de l'ilet No 41, maintenant No 149, borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret, d'après un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire de cette ville, comme plan No 195, livre des plans No 3 bis, lequel lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District municipal de cette ville désigné par le numéro 12 de l'ilet No 41 maintenant No 149, borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret d'après un plan dressé par J. A. D'Hemécourt le 10 septembre 1846 et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire de cette ville, comme plan 195 du livre de plan No 3 bis, lequel lot de terre mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Franklin entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas. F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

2 dé.—2 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Sur la rue Aubrey, dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Clay, O'Reilley et Dupré.

New Orleans Brewing Company vs Adelbert Bordenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,630 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et porte Troisième District de cette ville, ledit lot étant désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 1571 et étant borné par les rues Clay, O'Reilley, Dupré et Aubry, ledit lot mesurant trente pieds deux pouces de front sur la rue Aubrey par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour le demandeur.

9 déc—9 16 23 30 - jan 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Erato (dans l'ilet borné par les rues Gaiennie et Annonciation).

Emile L. Schlieder vs Mme (Veuve) George S. Pettit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94,145 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Gaiennie et Annonciation et désigné par la lettre A, faisant l'encoignure des rues Constance et Erato, d'après un plan annexé à un acte de vente de la succession de S. Turner à Henry Johnson, passé devant Theo Guyol, notaire, le 20 janvier 1876, d'après lequel ledit lot mesure soixante et un pieds deux pouces de front à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue Erato de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et d'une profondeur sur le côté opposé de quatre-vingt-dix pieds, à laquelle profondeur ledit lot s'élargit quarante deux pieds six pouces et de là ayant une autre profondeur de trente-sept pieds dix pouces et cinq lignes avec une largeur dans le fond de cent trois pieds huit pouces; ensemble aussi avec la moitié indivise d'une portion de terre, immédiatement dans le fond du dit lot, formant partie d'un lot désigné sur le numéro un, et mesurant dix et demie pouces de face à la rue Erato, sur cent trois pieds huit pouces en profondeur et neuf pouces mesurés dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Sullivan & Landry, avocats pour le demandeur.

3 déc—3 9 16 23 30—janv 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu et installations, etc., d'une buvette, Licence de buvette d'Etat et de ville, Cash Register.

Jackson Brewing Company vs John L. Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 95,407 — En vertu d'un ordre de vente daté du 13 décembre 1910, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux et après désignés, MARDI, le 27 décembre 1910, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 839 rue Congress, coin Bourgogne.

Le contenu et installations et fonds de magasin, etc., d'une buvette, d'après l'inventaire enregistré.

Licences d'Etat et de ville (pour des personnes blanch) pour 1910, un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster, Milling, Brian & Saal, avocats de la demanderesse.

14 déc—14 21 27

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD *Baby 6½ months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods*

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.	NOURRITURE No 2.	NOURRITURE No 3.
De la naissance à 3 mois	*De 3 à 6 mois*	*De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PABAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.85 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.